

# Portrait d'Alfred Adolphe Ballu

## Alfred Adolphe BALLU, Maire de Montamisé pendant 40 ans

Dans l'histoire des maires de Montamisé, Alfred Ballu est le maire ayant eu la plus grande longévité dans cette fonction. L'épithète sur sa tombe au cimetière de la Pierre Levée à Poitiers, le rappelle. C'est son histoire que nous allons vous conter, mais aussi une page d'histoire communale.

### Une famille de la bonne bourgeoisie

Il est né le 20 août 1826 au « château » de Passay dans la commune de Saint Martin de Sanzais (Deux-Sèvres) où demeure son père, Pierre Ballu, propriétaire, sa mère est Onésime Cousineau. Le hameau de Passay ne possède pourtant pas de château, de là à prendre pour château une demeure bourgeoise, il n'y a qu'un pas !

Sur certains documents, il se fait nommer Ballu de Passay, il ne présente pas d'état de noblesse, tous ses actes d'état-civil mentionnent le patronyme Ballu.

La commune de St Martin de Sanzais se trouve dans le canton de Thouars II, à 25 kms de Saumur, sur les bords du Thouet.

Alfred Ballu va faire ses études de droit à l'université de Poitiers, il est d'ailleurs étudiant quand il se marie, le 3 septembre 1850 à Poitiers avec Claire Emilie Spéry, son beau-père Armand Alexandre René Spéry était conseiller à la cour d'appel de Poitiers et chevalier de la légion d'Honneur (il est décédé le 22 janvier 1849 à Poitiers), sa belle-mère présente au mariage est Cicérende Désirée Doffégnies, propriétaire.

Il est avocat et demeure à Poitiers, 26 rue St Cybard, quand son premier fils, Alfred Henri (1), naît le 21 juillet 1851, puis un deuxième fils, Marie Hyacinthe Maurice, naît le 8 décembre 1853 à Poitiers, il est qualifié à cette date de propriétaire. C'est sans doute vers 1852 qu'il achète une propriété à Montamisé, au village du Petit Nieul (probablement le manoir du Petit Nieul), car il est nommé par le Préfet le 5 septembre 1852, comme maire de la commune.

### Une longue « carrière » de maire de Montamisé

Par un arrêté du Préfet en date du 21 août, il est nommé le 5 septembre 1852, maire de Montamisé (il a 26 ans). Son adjoint, lui aussi nommé, est Antoine Petit. Il prête serment au Président de la République, Louis Napoléon Bonaparte : « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président ».

Une de ses premières mesures est de faire voter, le 16 septembre 1852, une somme de cinq francs, pour « participation de la commune à l'érection d'une statue équestre en bronze à l'Empereur Napoléon dans la cour des Adieux du palais de Fontainebleau ». Ce projet de statue ne verra d'ailleurs pas le jour, alors que sont devenus nos cinq francs montamiséens ?

C'est un homme d'ordre, le 19 novembre 1852, il prend un arrêté sur « les ouvertures des auberges et cabarets de la commune » :

- « Art 1 : Les auberges, cabarets et autres lieux publics de la commune de Montamisé seront fermés depuis le 1 octobre jusqu'au 1 mars à 9h du soir et depuis le 1 mars au 1 octobre à 10h du soir.
- Art 2 : Les enfants au-dessous de 15 ans ne pourront y être admis s'ils ne sont accompagnés de leurs parents ou tuteurs.
- Art 3 : Les jeux de hasards sont expressément défendus.
- Art 4 : Il est défendu de donner à boire aux gens ivres.
- Art 5 : Il est défendu de vendre ou débiter des boissons frelatées ou falsifiées.
- Art 6 : Les contraventions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois. »

Bigre ! Quel tableau des mœurs de la vie montamiséenne nous donne-t-il ? Ou bien préfère-t-il prendre des mesures de prévention et de salubrité publique ?

Le régime ayant changé, Louis Napoléon Bonaparte étant devenu l'Empereur Napoléon III par le coup d'état du 2 décembre 1851, la formule du serment change et devient « Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur ». L'adjoint et les conseillers prêtent serment entre les mains du maire le 22 février 1853.

Le 24 juillet 1853, il passe un acte privé avec le sieur Jean Rose, pour y établir une maison d'école et la mairie, puis des travaux de réparations et de reconstruction du presbytère.

Le 15 juillet 1855 il est à nouveau nommé, maire de Montamisé, par le Préfet et prête serment à l'Empereur ainsi que l'adjoint Antoine Petit.

Mais la grande œuvre de son mandat qui va mobiliser son énergie, c'est la reconstruction de l'église et du clocher, à partir de 1860 jusqu'en 1866 pour l'essentiel. L'église sera consacrée le 25 octobre 1874 par Mgr Pie, évêque de Poitiers.

Entre temps, il est à nouveau confirmé, le 15 août 1865, comme maire de Montamisé par le Préfet avec pour adjoint Antoine Girault.

Le 4 septembre 1870, changement de régime : chute de l'empire et proclamation de la République. Alfred Ballu n'est plus « en odeur de sainteté » le nouveau Préfet de la Vienne Léonce Ribert, le révoque, le 17 septembre 1870, ainsi que l'adjoint et nomme à titre provisoire, Joseph Chabanne, maire de Montamisé et Auguste Joyeux comme adjoint.

« La traversée du désert » va être de courte durée, en vertu de la loi du 14 avril 1871, le maire et l'adjoint sont élus par le conseil municipal et le 9 mai 1871, Alfred Ballu est de nouveau maire de Montamisé avec François Guérin comme adjoint.

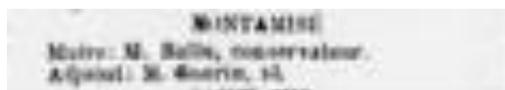
Les affaires scolaires sont l'occupation principale avec les divers travaux d'entretien de la commune...

Puis vient le temps de l'alternance, du 20 février au 5 mars 1876, c'est un raz de marée des républicains aux élections législatives : 360 députés (dont Victor Hugo) contre 170 conservateurs (dont 75 bonapartistes). Cela a bien sûr des répercussions au niveau local, et le 8 octobre 1876, François Guérin est élu, maire de Montamisé, avec Emile Rose comme adjoint. Le 31 décembre 1876, la population de Montamisé, d'après le recensement s'élève à 1069 habitants.

Le 18 mai 1884, Alfred Ballu est de nouveau élu, maire de Montamisé et réélu le 20 mai 1888. Un long conflit va l'opposer au Préfet au sujet de la construction d'une école de filles, il faudra attendre le 20 avril 1890 pour qu'il se décide à acheter la maison de M. Dantin, menuisier, pour la somme de 4000 F et d'en faire l'école communale de filles.

Le 14 septembre 1890, le maire donne lecture d'une circulaire du Préfet, invitant le conseil à délibérer sur la création d'un bureau téléphonique municipal à Montamisé. Le conseil émet un avis défavorable. Le 14 juin 1891 c'est la création d'un bureau de bienfaisance pour les indigents de la commune.

Le 15 mai 1892, Alfred Ballu est réélu maire de Montamisé sous l'étiquette « conservateur » comme l'indique le petit extrait du journal de la Vienne du 18 mai 1892 ci-dessous.



Puis à nouveau, Alfred Ballu est élu maire le 17 mai 1896 avec pour adjoint, Jules Guérin. C'est son dernier mandat ; le 20 mai 1900 est élu Adrien de Morthemmer.

La vie politique s'arrête là pour Alfred Ballu qui a 74 ans. Il a eu la douleur de perdre son épouse, Claire Emilie Spéry, décédée à Montamisé, au Petit Nieul, le 8 janvier 1898 à l'âge de 70 ans. Il décède le 6 octobre 1907 à Montamisé dans sa demeure du Petit Nieul, à l'âge de 81 ans. Il sera inhumé au cimetière de la Pierre Levée à Poitiers, dans le même caveau qu'Hilaire Gaspard de Cressac (2).

Les obsèques de M. Alfred BALLU de  
PASSAY, ancien maire de Montamisé, dé-  
cédé le 6 octobre 1907, au Petit-Nieul,  
dans sa 82e année, auront lieu le mer-  
credi 9 octobre 1907, à 10 heures précises,  
en l'Eglise de Montamisé, près Poitiers.  
Les personnes qui, par oubli, n'auraient  
pas reçu de lettres de faire-part sont priées  
par : MM. Henry et Hyacinthe Ballu de  
Passay, ses fils, et de M. Philippe Ballu  
de Passay, son petit-fils, de considérer le  
présent avis comme en tenant lieu.  
L'inhumation aura lieu au cimetière de  
la Pierre-Lévyé, à Poitiers.

### Notes :

- Ballu Alfred Henri s'est mariée avec Marie du Garreau de Méchenie (1859-1928) ; il est décédé le 24 octobre 1928 à Blois.
- Hilaire Gaspard de Cressac (1759-1832) : ancien conseiller au Présidial de Poitiers, ancien conseiller à la cour royale d'Appel de Poitiers, ancien conseiller général de la Vienne avait épousé Marguerite Doffégnies (1772-1840), (La belle-mère d'Alfred Ballu, Désirée Doffégnies, était la nièce de Marguerite Doffégnies).
- Le cadastre de 1817 de Montamisé donne de Cressac propriétaire du manoir du Petit Nieul à Montamisé...

### Sources :

- Archives communales de Montamisé : registres des délibérations.
- AD de la Vienne : état-civil numérisé.
- Journal de la Vienne du 8 et 9 octobre 1907 (ADV vue 14 / 53).
- AD des Deux-Sèvres : état-civil numérisé.
- Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou, H. Beauchet-Filleau.



Tombe d'Alfred Alphonse Ballu

Montamisé, le 1er octobre 2012

Article de Jean-François LIANDIER